



Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Commune de Lestrem, 40 place du 8 mai 1945 - B.P. 41, à l'attention de M. le maire, F-62081 Lestrem Cedex. Tél. (+33) 03 21 61 30 10. E-mail : marchespublics@ville-lestrem.fr. Fax (+33) 03 21 61 30 19.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-lestrem.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Autre : Collectivité territoriale.

I.3) Activité principale :

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Section II : Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

souscription des contrats d'assurances de la commune de lestrem.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : n°6a Services financiers : a) services d'assurances.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : lestrem 62081.

Code NUTS FR.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :
prestation de services en assurances pour la commune de lestem.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :
66515000, 66516000, 66514110, 66513000, 66512000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Oui.

Il est possible de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

marché de prestations d'assurances composé de 5 lots à savoir :

Lot n° 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Lot n° 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes

Lot n° 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes

Lot n° 4 : assurance de la protection juridique

Lot n° 5 : assurance des prestations statutaires.

II.2.2) Informations sur les options :

II.2.3) Reconduction :

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

A compter du : 1.e.r janvier 2015. Jusqu'au : 31 décembre 2018.

Information sur les lots

LOT n° 01 intitulé :

1) Description succincte

Assurances des dommages aux biens et des risques annexes

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

66515000.

3) Quantité ou étendue

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

5) Information complémentaires sur les lots

LOT n° 02 intitulé :

1) Description succincte

Assurances des responsabilités et des risques annexes

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

66516000.

3) Quantité ou étendue

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

5) Information complémentaires sur les lots

LOT n° 03 intitulé :

- 1) Description succincte
Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes
- 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
66514110.
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
- 5) Informations complémentaires sur les lots

LOT n° 04 intitulé :

- 1) Description succincte
Assurance de la protection juridique
- 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
66513000.
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
- 5) Informations complémentaires sur les lots

LOT n° 05 intitulé :

- 1) Description succincte
Assurance des prestations statutaires
- 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
66512000.
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
- 5) Informations complémentaires sur les lots

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Néant.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Ressources propres de la collectivité. Le paiement est effectué en application des articles 86 à 111 du code des marchés publics et principalement l'article 98 relatif aux délais de paiement.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le candidat peut postuler seul ou en groupement. Dans ce cas, le groupement d'assureur devra être conjoint avec mandataire et être constitué dès la remise de l'offre. Une offre ne couvrant pas 100 % du risque sera considérée comme irrégulière.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou (des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet

- s'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il entend saisir et l'étendue de celui-ci.

- attestation d'inscription à l'orias
- déclaration sur l'honneur selon laquelle le candidat :
- a satisfait aux obligations sociales et fiscales
- n'a pas été condamné pénalement en matière de travail dissimulé ou clandestin
- ou toute personne ayant agi sous son couvert présente dans un établissement n'a pas fait d'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8221-2, L8221-3 L8221-5, L8251-1, L5221-8, L5221-11, L8231-1, L8241-1, L8241-2 du code du travail ou des infractions de même nature dans une autre état de l'union européenne
- n'as pas fait l'objet, depuis plus de 5 ans, d'une condamnation pour l'une des infractions prévues par les articles suivants : 222-38,222-40,313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, deuxième alinéa de 434-9, 435-2, 441-1 à 441-7, premier et deuxième alinéas de 441-8, 441-9 et 450-1 du code pénal, 1741 du code général des impôts
- a satisfait aux obligations des articles L5212-1, L5212-2, L5212-3, L5212-4, L5214-1, L5212-9, L5212-10, L5212-11, L5212-5 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés s'il en est redevable
- ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de concourir visée au code des marchés publics et à l'article 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005.

III.2.2) Capacité économique et financière :

- Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - une lettre de candidature précisant les éventuels cotraitants (imprimé Dc1)
- renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, technique et financières du candidat (formulaire Dc2) : chiffre d'affaire des 3 dernières années, moyens techniques et humains.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : la preuve de la capacité du candidat pourra être apportée par tout moyen, notamment des références de prestations attestant la compétence du candidat dans le domaine souhaité.

III.2.4) Marchés réservés :

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

La participation est réservée à une profession particulière : oui.
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Sociétés, entreprises ou intermédiaires d'assurance régis par le code des assurances, de la mutualité, de la sécurité sociale ou pouvant exercer en libre prestation de services.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique 55 % pour les lots 1 à 4 / 30 % pour le lot 5.
2. prix 45 % pour les lots 1 à 4 / 40 % pour le lot 5.
3. assistance technique 30 % pour le lot 5.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

2014/11.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 1.e.r septembre 2014 - 12:00.

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

1.e.r septembre 2014 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : oui.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les dossiers de consultation pouvant comporter des options : le détail des options est disponible dans le cahier des charges.

- les critères de sélection des candidatures sont : dossier administratif complet. Adéquation des capacités économiques, financières, techniques et professionnelles avec l'objet du marché.

- conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidatures et les offres seront transmises sous enveloppe cachetée par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et garantir leur confidentialité. Ils pourront être remis également contre récépissé à l'adresse indiquée.

L'Envoi électronique est autorisé, les modalités en sont définies dans le règlement de consultation.

En cas de groupement et/ou réponse par un intermédiaire, l'intégralité des documents de candidature décrits ci-dessus devront être produits par chacun des participants à l'offre.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 3 juillet 2014.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratifs de Lille, 143 rue Jacquemars Gielée - B.P. 2039, F-59014 Lille Cedex. Tél. (+33) 03 20 63 13 00. Fax (+33) 03 20 63 13 47.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Greffe du tribunal administratif de Lille, 143 rue Jacquemars Gielée - B.P. 2039, F-59014 Lille Cedex. E-mail : greffe-ta-lille@juradm.fr. Tél. (+33) 03 20 63 13 00. Fax (+33) 03 20 63 13 47.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

3 juillet 2014.